



Changement de nom et date de naissance

Par **franklin92**, le **25/07/2013** à **12:53**

Bonjour, il y a 40 ans, pour venir travailler en France, j'ai changé mon nom et ma date de naissance.
Aujourd'hui je suis à la retraite et souhaite reprendre mon nom de naissance.
Quelles sont les démarches à faire et les documents à fournir ainsi que les délais.
[fluo]merci[/fluo]

Par **amajuris**, le **25/07/2013** à **23:55**

bjr, rnsi vous changez de nom et de date de naissance, rnvous allez perdre tous vos droits en particulier votre retraite puisque ceux-ci ont été acquis sous un autre nom. rnccomment allez-vous prouver que cette nouvelle identité est vraiment la vôtre. rncdt

Par **franklin92**, le **26/07/2013** à **16:17**

Bonjour et merci, rnPar un document officiel du Maroc (pays d'origine). rnPour la retraite : la date de naissance a été diminuée de 2 ans. Donc je suis plus réellement plus vieux que ce qui est indiqué sur ma carte de séjour.

Par **amajuris**, le **26/07/2013** à **16:24**

bjr, rnce document officiel indique votre véritable identité avec votre vraie date de naissance et

que celle que vous avez utilisée est une erreur de la part de l'administration marocaine. mais
comme vos droits à la retraite ont été acquis sous un autre nom, vous ne pourrez pas toucher
votre retraite sous votre véritable identité. il existe un principe en droit français et dans
d'autres droits qui dit que la fraude corrompt tout. ce qui signifie que tous les droits obtenus
par la fraude sont nuls.